

« LE FLORA » Nice

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

L'immeuble se situe 10-12 Avenue Flora, 06000 Nice,
Le projet consiste en la restauration de logements.

I - Parties extérieures

Parties extérieures communes

1.0 Murs et Ossature :

Les Murs et refents en superstructure existants seront conservés.

1.2 Toiture :

Toitures existantes et conservées - Révision

1.3 Revêtement de façades :

Un Ravalement de Façade sera réalisé

Couleur déterminée par l'Architecte des Bâtiments de France et la ville de Nice.

1.4 Menuiseries extérieures - Fermetures :

Restaurées ou changées selon besoin. Volets persiennés bois ou rideaux occultants.

1.5 Gardes corps - Serrurerie :

Gardes Corps - Existants et conservés – Révisions, mise en peinture

Ajout de garde-corps devant les menuiseries dont l'allège est inférieure à 0,90 m

Parties extérieures privatives

1.6 Menuiseries extérieures - Fermetures :

Remplacement des Menuiseries extérieures en bois double vitrage suivant avis ABF.

1.7 Boîtes aux lettres

Ensemble boîte aux lettres adapté au nombre d'appartements

II – Parties intérieures

Parties intérieures communes

2.0 Infrastructure :

Fondations existantes – aucune intervention – sans objet

2.1 Murs et Ossature :

En intérieurs, ils seront traités en surface afin de recevoir un revêtement peinture ou bien pour pose d'un doublage selon nécessité.

2.2 Planchers :

Les planchers intermédiaires existant seront conservés.

2.3 Cloisons :

Cloisons de distribution intérieures type Placostyl de 72 mm d'épaisseur, avec laine de verre incorporée pour une meilleure isolation phonique entre pièces d'un même appartement.

Cloisons séparatives entre appartement et appartement/partie commune type Placostyl de 160mm, avec laine de verre incorporée pour une meilleure isolation phonique

2.4 Hall d'entrée

Revêtement de sol en grès céram au choix du Maître d'Ouvrage et de l'architecte
Équipement électrique sur minuterie avec allumage automatique par détecteur de présence.
Interphone sans fil type Intratone

2.5 Palier et circulation d'étage :

Paliers et circulation existant et conservé
Revêtement de sol en grès céram au choix du Maître d'Ouvrage et de l'architecte
Mise en peinture
Équipement électrique sur minuterie avec allumage automatique par détecteur de présence.

2.6 Escaliers d'accès aux étages :

Existant et conservé
Revêtement au choix du Maître d'Ouvrage et de l'architecte
Révision des garde-corps existants et mise en peinture

2.7 Local poubelle :

Aménagement d'un Local poubelle suivant emplacement choisi par l'Architecte.

Parties intérieures privatives

2.5 Revêtements de sols :

Revêtements de tous les sols intérieurs des pièces principales en parquet (coloris au choix de l'architecte) ou carrelage grès cérame 60 x 60

Plinthes en bois médium

Dans les salles de bains, revêtement en Grés Emailé (coloris au choix du promoteur) en harmonie avec les faïences

2.6 Revêtements des murs (autres que peinture) :

Murs des salles de bains et salles d'eau, en faïence, toute hauteur sur l'ensemble des murs, (coloris au choix de l'architecte), en harmonie avec le carrelage du sol.

2.7 Menuiseries intérieures :

*Portes palières dans circulation commune :

Bloc porte équipée d'une serrure trois points, âme pleine, oeilleton, dispositif anti-dégondage et pommeau extérieur.

*Portes de distribution, portes isoplanes pré-peintes, posées sur huisseries bois, double béquille et bec de cane. Pour les SDB et WC, porte à condamnation

2.8 Peintures :

Sur l'ensemble des murs et plafonds, application de 2 passes lissées.

Murs et plafonds des pièces sèches : peinture acrylique mate, ton blanc.

Murs et plafonds des pièces humides peinture acrylique satinée, ton blanc.

Menuiseries intérieures peinture après préparation.

2.9 Equipements sanitaires :

Distribution eau froide en Multicouches. Sous gaines. Point de distribution par colonne montante eau froide en parties communes.

Distribution d'eau chaude en Multicouches. Sous gaines. Point de distribution par ballon d'eau chaude à l'emplacement prévu sur les plans.

Production par Cumulus Electrique.

Appareils sanitaires de couleur blanche, premier choix de marque IDEAL STANDARD ou équivalent.

. Receveurs de douche extra plat, localisation et dimensions selon plans, ou douche à l'italienne selon faisabilité technique

. Ensemble meuble vasque dimensions selon contraintes techniques, avec 1 vasque encastrée dans le plan de travail, meuble bas à tiroir, miroir et bandeau lumineux halogène

. Ensemble bloc WC suspendu, mécanisme silencieux à double chasse, avec abattant double rigide.

. Robinetterie de première qualité, type mitigeur avec tête céramique de chez Grohé ou similaire.

. Evacuation et alimentation en attente pour ML dans la cuisine.

. Sèche-serviette selon appartement, au cas par cas et sous réserve des possibilités techniques et règlementaires

2.10 Equipements électriques :

Installation électrique encastrée, appareillage complet estampillé NF

Equipement minimum des logements selon CONSUEL et NF C15-100 et 14-100

Puissance selon ERDF – 6 à 9 Kva selon nombre de pièces par appartement

2.11 Equipements cuisines :

Meuble évier inox et robinetterie
Meubles haut et bas
Plaque de cuisson vitrocéramique encastrée
Hotte chimique encastrée
Micro-onde grill
Réfrigérateur

2.12 Téléphone - Télévision :

Raccordement antenne collective

2.13 Chauffage

Individuel par appartement de type radiant

2.14 Ventilation :

Renouvellement de l'air à l'intérieur des logements par une ventilation mécanique contrôlée (VMC),

*Nota : Le programme bénéficie des garanties décennales et de bon fonctionnement
La Société et l'Architecte se réservent le droit d'apporter toutes modifications à la présente notice,
tout en conservant des prestations au moins équivalentes.*